

S'engager

pour les quartiers

Territoires rénovés - Territoires d'innovation

Edition 2012

Votre projet crée de l'innovation sociale, des emplois et de l'activité économique, encourage la création d'entreprise, favorise l'insertion professionnelle, améliore la vie quotidienne

Participez au Concours
« S'engager pour les quartiers »

Renseignements et inscriptions :
www.fondationface.org

Date limite de dépôt des candidatures : 27 septembre 2012

En partenariat avec :



« S'engager pour les quartiers » est un concours national, initié par FACE et l'ANRU, qui récompense exclusivement des projets développés dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, et plus spécifiquement les quartiers dits ANRU*.

Objectifs du concours

- Identifier et promouvoir des projets à potentiel, facteurs de dynamisme économique et de lien social dans les quartiers
- Valoriser les projets co-construits par des acteurs publics et privés qui agissent de concert pour le renouveau économique et social des quartiers
- Modéliser et transférer les projets récompensés afin de démultiplier leur impact économique, social et culturel

Qui peut s'inscrire ?

Le Concours s'adresse à toute structure publique ou privée (associations, collectivités, établissements publics, entreprises hors Grands Groupes et filiales), implantée et/ou développant un projet dans les quartiers. Les candidats présentent un projet répondant aux objectifs du concours et aux critères suivants :

- **le projet est développé dans un quartier rénové ou en cours de rénovation urbaine***
- le projet présente un intérêt économique, social ou culturel pour le quartier
- le projet est co-construit par plusieurs acteurs locaux publics et/ou privés
- l'impact du projet (économique, social, culturel) est tangible et mesurable

Le dossier de candidature est disponible sur le site : www.fondationface.org
ou sur simple demande par email à la Fondation FACE : concours2012@fondationface.org

Les prix nationaux : dotation globale 50 000 €

Le Concours récompense 4 projets nationaux dans les thématiques suivantes :

- « Innovation sociale et sociétale »
- « Création d'activité et développement économique »
- « Insertion professionnelle »
- « Vie quotidienne et lien social »

4 prix nationaux d'une valeur de 10 000 euros sont attribués.

Un « Grand Prix » d'une valeur de 10 000 euros est attribué à l'un des 4 lauréats nationaux.

Calendrier et sélection

- **27 septembre** : date limite de dépôt des candidatures
- **Fin octobre** : jury national et sélection des 4 lauréats nationaux (sur dossier)
- **Début décembre** : Grand Jury (audition des 4 lauréats nationaux et attribution du Grand Prix) et cérémonie de remise des prix nationaux

Le dossier de candidature est envoyé par email à l'adresse suivante : concours2012@fondationface.org
Informations : www.fondationface.org



En partenariat avec

